



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Stéphane CLAIREAUX
Député de Saint-Pierre
et Miquelon
BP 4477
97500 SAINT-PIERRE
Tél. 05 08 41 99 98
sclaireaoux@depute975.fr

Saint-Pierre le 7 janvier 2016

Karine CLAIREAUX
Sénateur de Saint-Pierre
Et Miquelon
Maire de Saint-Pierre
BP 4213
97500 SAINT-PIERRE
Tél. 05 08 41 10 50
Karine.claireaoux@msp975.fr

M. Stéphane Artano
Président du Conseil territorial

SAINT-PIERRE

Monsieur le Président,

Le 26 décembre dernier, au même titre que tous les autres membres, vous avez été convié à une réunion du Conseil des élus afin de faire part de vos commentaires et réflexions suite à la remise à tous les élus de l'Archipel par la Ministre des Outre-mer du rapport du Conseiller d'Etat Laurent Olléon sur une possible collectivité unique pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le 29 décembre, le jour même de la réunion, dans un courrier adressé à l'ensemble des membres du Conseil des élus, vous nous avez signifié que vous ne participeriez pas à cette réunion, d'une part, parce que vous n'aviez pas lu le rapport, et d'autre part, parce que vous n'envisagiez pas de le faire. Une position que vous avez d'ailleurs annoncée publiquement sur les ondes de SPM 1^{ère}.

A l'issue de ce Conseil des élus, les membres présents ont souhaité que les parlementaires puissent rencontrer les « forces vives » de l'Archipel afin de recueillir leurs sentiments et leurs commentaires sur le rapport Olléon.

Suite à cette annonce, vous nous avez de nouveau saisis par courrier afin de prendre part à ces auditions. Vous comprendrez notre surprise lorsque quelques jours plus tôt vous nous aviez ouvertement manifesté votre mépris concernant ce rapport, ne daignant même pas le lire. Vous admettez qu'il y a ici une incohérence manifeste à vouloir auditionner des personnes censées vous livrer leur avis sur un document que vous n'avez pas et ne souhaitez pas lire vous-même ?!

Ceci étant, nous avons programmé un certain nombre d'auditions avec des organismes socioprofessionnels et les communes. Aussi, si vous et vos colistiers avez changé d'avis et lu le « rapport Olléon », les parlementaires sont évidemment tout à fait ouverts pour, à l'instar de ce qui se fera avec les conseils municipaux de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade, rencontrer le Conseil territorial afin que vous et les conseillers territoriaux puissiez aussi nous faire part de vos réflexions et commentaires sur le rapport en question.

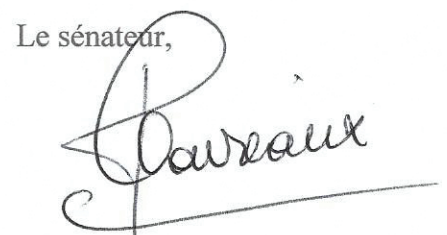
Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Président, de croire en l'expression de notre considération distinguée.

Le député,



Stéphane CLAIREAUX

Le sénateur,



Karine CLAIREAUX